La Commune

n° 121

Mensuel de l'organisation *La Commune - Pour un Parti des Travailleurs* membre du courant international *Mouvement socialiste des travailleurs* (IVe Internationale)

février 2018 2,50 €

ASSEZ DE « DIALOGUE SOCIAL » SUR ORDONNANCE

RUPTURE AVEC MACRON!

Dossier du mois : La formation en miettes lire pp. 8 et 9

Vers un manifeste de La Commune lire p. 12

Réfugiés : la traque lire p. 14

La Commune journal fondé en 1992 par Pedro Carrasquedo

SOMMAIRE Editorial..... 2 Chronique..... Argentine..... Iran..... 6 Espagne et Catalogne..... Palestine..... Dossier : sécurité sociale professionnelle et CPA..... 8 La lutte pour le droit à l'avortement..... Vers un manifeste de la Commune..... 12 Sécurité sociale et hôpitaux..... 13 14 Projet de loi immigration...... Formation économie.....

Editorial

Macron est donc chef d'État depuis huit mois. Il se tarque encore de lancer le pays dans la « destruction créatrice ». Au besoin, il provoque et il s'exhibe. Puis, il recoit un parterre où picorent les 140 plus grands patrons, dans ce lieu public qu'est le château de Versailles. Il cherche à choquer ostensiblement, il s'applique à être le produit de synthèse de ses deux prédécesseurs, Hollande et Sarkozy. Il n'innove en rien, il continue ce que ces deux-là avaient commencé. l'ordonnance « travail » est à peu de chose près la copie de l'avant-projet de la loi El Khomri que Hollande et Valls avaient dû « arrondir ». Toutes les autres mesures prévues étaient déjà dans les tuyaux, depuis plusieurs années. Les avant-trous étaient déjà percés. Mais, pour des masses considérables de gens, tout est devenu insupportable, intenable car effectivement l'œuvre des gouvernements successifs est une destruction sociale. Nous assistons à l'étouffement sournois des libertés démocratiques et à la tentative de restaurer un « État fort », c'est-à-dire une dictature militaro-policière d'abord insidieuse puis de plus en plus affirmée. C'est aussi l'implosion des hôpitaux, les médecins sous haute surveillance qui sont sommés de ne plus faire de visites à domicile. C'est l'implosion de la Sécurité sociale et du droit du travail. C'est la mise au pas de la jeunesse et la mise en pièce du droit aux études, à la qualification professionnelle et, bientôt, la précarité « tout au long de la vie ».

Des militants, des syndicalistes, se sentant comme impuissants face à la pluie de coups durs qui tombe sans cesse, se disent « Mais qu'est-ce qu'attendent les gens pour se révolter, pour bouger ? ». Certains renvoient l'image d'un peuple de moutons toujours prêts pour la tonte. Des gens, il y en a de toutes sortes et, d'ailleurs, nous en faisons partie. La plupart n'attendent plus rien. Cela ne veut pas dire qu'ils entendent s'en tenir là. Pour l'heure, ils constatent que les hauts syndicaux dirigeants se laissent volontairement complaisamment macroniser ». Macron n'a pourtant aucun pouvoir hypnotique. Il n'est pas non un « Bonaparte » s'élevant « au-dessus de la mêlée ». Il est juste un homme de paille qui doit se faire croire à lui-même qu'il existe. les médias bien mangeants lui renvoyant leur miroir menteur pour qu'il puisse s'y mirer. Face à Macron, les haut-responsables syndicaux proposent aucune action sérieuse. Ils optent pour un syndicalisme de « propositions »... aux patrons et au pouvoir. Aux travailleurs, ils ne proposent rien du tout, même plus de « journées d'action » sans action. Ils vivent aussi dans la crainte d'être « débordés ». Pas question pour eux de sonner le tocsin pour sauver les hôpitaux, d'en appeler à toute

la population et manifester ainsi la puissance du nombre, la puissance de la masse, tous ensemble, au même moment, sur une question aussi vitale qui touche tout le monde.

Qu'est-ce qu'ils attendent, EUX ? Ils composent, ils parlementent, ils proposent et le roi en papier mâché dispose, sous la férule des grands capitalistes financiers. De temps à autre, moustaches en bataille, ils haussent les sourcils. En un éclair de lucidité, Martinez dit à propos des réfugiés : « il faut les accueillir, tous, tous ». Nous l'applaudissons. Cela fait du bien à entendre, en effet. Mais, propose-t-il une campagne active avec toutes les associations pour le retrait de la circulaire Collomb, circulaire de la honte ? Pourquoi ne pas joindre l'acte à la parole ? De peur de rompre avec Macron ? De peur que cesse ce « dialogue social » d'intérêt patronal où le syndicat devient « partenaire » et « conseiller social » du pouvoir capitaliste? Ce « dialogue social », nous le savons, est un nœud coulant autour du cou de ces Mailly-Martinez, une laisse pour attacher les syndicats et une muselière qu'il se mettent eux-mêmes sur la bouche, pour ne pas dire : abrogation des ordonnances et de la loi El Khomri retrait de tous les projets de réforme en cours

Jusqu'au moment où les masses ne pourront pas « attendre », ni supporter plus longtemps. Elles apprennent déjà à compter sur leurs propres forces. L'heure est à la rupture avec Macron, son gouvernement capitaliste et sa cour des miracles parlementaire, minoritaire dans ce pays.

3 février 2018

Chronique d'une chute de régime : ce qui se dessine

Où l'on voit les médias bien mangeants se ruer vers « la ruée sur le Nutella », pendant que Macron se baffre avec les 140 plus grands capitalistes planétaires. Où l'on voit la cote de popularité du précieux ridicule reprendre sa chute. Où l'on voit les abstentions dépasser les 80 % dans une circonscription du Val-d'Oise. Où l'on sent que LREM se fracture. Où l'on entend les chefs du NPA faire la leçon aux exploités et opprimés. Tandis que la pauvreté, la précarité frappent des couches toujours plus larges de la population.

Les médias patentés sont serviles. Il leur fallait montrer des images du peuple, se bousculant pour des pots de Nutella affichant une réduction de 70 %. Cela tranche, il est vrai, avec les ors du château de Versailles accueillant l'orgie des grands hommes d'affaires de ce monde, sous le regard flatteur et flatté du Macron. Les commentateurs peuvent se rabattre sur les miettes du festin. Avant de montrer du doigt, les gens. Ceux gui pourront faire plaisir à leurs enfants en leur rapportant un pot de Nutella. Il faut que la « vile multitude » apprenne à avoir honte d'elle, qu'on lui montre ce que serait, selon les sources proches du dossier, son « vrai visage ». Son vrai visage se dessine déjà, c'est celui de la colère, de la révolte et du refus.

Des abstentions immenses

Ces médias se doivent aussi de refléter l'inquiétude des puissants. Macron vient-il d'annoncer un plan de départs volontaires de 120 000 fonctionnaires. L'éditorialiste du Parisien s'enquiert : « Certes, depuis le début du quinquennat, les mouvements de contestation, notamment sur le Code du travail et l'Education ont fait long feu ou ne « prennent » pas. Le Chef de l'Etat peut se dire que c'est le moment de réformer. Quitte à trop charger la barque ? »¹

LREM, la « mauvaise série »

Commentant les résultats « partielles » de ce dimanche 4 février, marquées à Belfort comme dans le 95, par des abstentions de force 7 ou 8, Christian Jacob, qui n'a certes rien d'un prix Nobel, lâche: « sévère avertissement pour Emmanuel Macron, un président qui ne sent pas la contestation monter, sur le pouvoir d'achat, la CSG ou la sécurité ». Commentaire du Point : « Après des sénatoriales en septembre et un scrutin régional corse décevants pour LREM en décembre, la mauvaise série se poursuit pour le parti présidentiel ». Mais un haut-parlementaire LREM invite à ne pas

« ne pas surinterpréter ces résultats »². En effet, la bande à Wauquiez aurait tort de pavoiser, au regard du taux d'abstention immense. Ces gens-là « gagnent » en perdant des voix.

Le résultat du 1^{er} tour à Belfort mérite qu'on s'y arrête : 70 % d'abstentions, un PS à 2,7 % des exprimés, un FN plongeant à 7,5 % et les « patriotes » de Philippot à 2 %. 11,5 % des exprimés pour LFI n'a rien d'un « bon score ».

Dans le même temps, les sondages jouent de nouveau un mauvais tour à Macron : la remontée, largement « surinterprétée » n'était que le début d'une nouvelle descente. A 37 %.

Les dirigeants du NPA, profil bas

Dans une telle situation, un parti anticapitaliste digne de ce nom montrerait que l'ennemi est faible, que le refus est général et que l'heure est à la rupture des organisations syndicales avec Macron, l'arrêt des pourparlers avec lui. Mais les chefs du NPA délivrent aux médias un tout autre discours : « à un moment donné, il faut vraiment qu'il y ait de la colère qui s'exprime dans la rue. Mais, c'est vrai qu'aujourd'hui, de ce point de vue-là, on n'y arrive pas. (...) Lors de la mobilisation contre "les ordonnances Macron". Il y a quand même un échec. (...) il y a une grosse difficulté à avoir confiance en soi, à avoir le moral pour s'organiser, pour se battre, pour résister(...) Nous, on essaye de dire : "Si, il va falloir qu'on se batte, il y a un système économique pourri, injuste, et il faut relever la tête" »3.

« Anticapitalistes » mais sectaires

http://www.lepoint.fr/societe/legislative-partielle-dans-le-territoire-de-belfort-ian-boucard-lr-annonce-son-election-04-02-2018-2192150 23.php Interview de P. Poutou pour France-info: https://npa2009.org/actualite/politique/philippe-poutou-il-y-besoin-de-reconstruire-un-mouvement-social

Ces chefs « anticapitalistes » reportent sur les travailleurs et les jeunes leur propre défaitisme. Ils adressent aux masses leurs ultimatums et leurs cours de morale mais contre n'ont rien à dire syndicalistes hauts-dirigeants qui pactisent Macron dans des pourparlers permanents sur l'aménagement des ordonnances et des réformes. Leur opportunisme vis-à-vis de Mailly-Martinez (et Mélenchon) n'a d'égal que leur sectarisme à l'égard des masses. En son temps, Trotsky disait des sectaires : « Incapables de trouver accès aux masses, ils les accusent volontiers d'être incapables de s'élever jusqu'aux idées révolutionnaires. »4. « dirigeants anticapitalistes » qui n'ont pas confiance dans la capacité des travailleurs, des chômeurs et des jeunes à se mobiliser par eux-mêmes ne servent à rien. Ou alors : à rien de bon.

> Stéphane Nakache, 4 février 2018

⁴

https://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/trans/tran19.html

Argentine

Réforme des retraites : le bras de fer

En décembre, la situation était extrêmement tendue en Argentine. La mobilisation contre la réforme des retraites a provoqué de violents affrontements à Buenos Aires entre la police et les manifestants. Les violences policières du 19 décembre ont alors provoqué instantanément un mouvement général de révolte de la population ponctué par des « nuits des casseroles ». Paroles de manifestants : « On manifeste parce qu'on est contre ce gouvernement qui gouverne pour les riches ».

Fortement critiqué, le gouvernement Macri ne compte pourtant pas faire marche arrière sur la réforme des retraites. Elle prévoit de repousser l'âge de départ de 65 à 70 ans pour les hommes et de 60 à 63 ans pour les femmes.

La toile de fond

Pourtant, les sondages statistiques révèlent que 13 500 000 personnes n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins essentiels d'alimentation, d'habillement, de logement, de santé et que 2 300 000 d'entre elles vivent dans une indigence totale.

Les Argentins ont découvert au cours des premiers jours de l'année que leur vie sera différente en 2018. Désormais ils devront payer plus cher des services indispensables : autobus, métro, train et taxi. Les nouveaux prix des transports entreront en vigueur en février, avec une hausse de 30 % pour arriver à 100 % en juin.

Il y a 10 ans, un trajet en taxi qui coûtait 7 pesos en coûte maintenant 113, c'est-à-dire 1 490 % de plus. Ces hausses de tarifs s'ajoutent à celles des derniers jours de 2017 qui concernent les aliments, les combustibles, le gaz, l'électricité, les médicaments.

Les « changements » promis par Macri se poursuivent en Argentine.

Vers un pacte Macri-CGT?

Macri a donc annoncé une nouvelle mouture de la réforme du travail.

Les mobilisations de décembre l'ont conduit à « retoucher » sa feuille de route. Le gouvernement renoncerait à une réforme du travail à la brésilienne pour obtenir un accord avec les dirigeants syndicaux. La bureaucratie annonce qu'elle va donner son accord si 3 ou 4 points de leur programme sont pris en compte.

Hector Daer a rappelé que la CGT négocierait si la réforme prévoyait : la régularisation des emplois au noir, une réforme de la formation professionnelle et la création d'une agence de technologie médicale.

C'est très clair, ces trois axes brisent des droits acquis par les travailleurs et font du bien aux patrons. Voyons cela plus précisément :

- a) la régularisation des emplois au noir n'implique pas la fin du travail précaire. Avec plus de 4 millions de travailleurs au noir, les dirigeants syndicaux proposent que les employeurs les régularisent en échange de remises de dette, de l'annulation des amendes et des actions pénales en cours. C'est-à-dire qu'ils veulent récompenser les patrons et les gracier d'années d'irrégularité.
- b) c'est encore plus clair avec la mesure sur la formation et l'apprentissage. Bien qu'ils proposent de ne pas dépasser 12 mois et 30 heures de travail hebdomadaires, ils officialisent sous couvert de formation professionnelle le travail des jeunes pour fournir une main d'œuvre ultra bon marché comme dans les années 90.
- c) La création de l'agence de santé est la troisième revendication des caciques de la CGT qui conduirait à liquider le système public pour aller vers la privatisation. Cette agence déterminerait une corbeille limitée de soins pour les plus pauvres, ce qui consacrerait la fin des prestations aujourd'hui universelles et pour tous.

Unité d'action pour s'affronter au plan anti-ouvriers

Malgré le manque d'organisation et l'absence d'un plan de lutte, les mobilisations de décembre ont démontré la volonté d'agir. C'est l'élément déterminant qui a poussé Macri à revoir sa première feuille de route.

C'est pourquoi, le MST intervient pour un regroupement national anti-bureaucratique pour permettre une plus grande unité d'action de tous les secteurs qui disent s'opposer aux réformes et à l'austérité. Le MST propose de discuter sérieusement d'un plan de lutte, avec un programme national de mesures ouvrières, d'organiser

la grève et les mobilisations. Le MST agit pour préparer et réclamer des réunions de militants, des assemblées pour décider comment lutter contre les licenciements, briser le blocage des salaires, exiger l'ouverture d'élections paritaires libres qui négocient des augmentations automatiques adossées à l'inflation réelle et repousser à jamais la nouvelle version de la réforme du travail.

L'unité dans l'action est la clé pour affronter avec succès le plan de Macri, l'unité de tous ceux qui luttent, de tous ceux qui disent s'y opposer : les CTAs⁵, comme le Courant Fédéral et d'autres secteurs de la CGT. Le MST propose donc de reprendre les réunions plénières régionales pour discuter et décider d'un plan de lutte d'envergure nationale et d'une structure nationale nécessaire. La convergence de toutes les composantes engagées dans la lutte constitue un pas incontournable à l'unité et l'efficacité de l'action.

Rémi Duteil, 29 janvier 2018

⁵ Central de Trabajadores de la Argentina – centrale des travailleurs d'Argentine – née d'une scission de la CGT en 1991

Iran : la révolte des opprimés

La fin de l'année 2017 a vu naître en Iran un mouvement de protestation populaire, contre le régime, l'augmentation des prix et le chômage. Pendant une dizaine de jours (du 28 décembre 2017 au 5 janvier 2018) des milliers de travailleurs, de chômeurs, et de jeunes ont manifesté dans tout le pays et défié la « République islamique » de Khaménei (le Guide) et Rohani (le président). Ils se sont heurtés à une répression d'une extrême violence avec un bilan officiel de 25 morts et des centaines de manifestants emprisonnés.

c'est un alignement de la bourgeoisie

Le catalyseur de la contestation est l'annonce, début décembre, par le président Rohani, d'un budget d'austérité pour l'année à venir dans un contexte de vie chère et de hausse des prix (les œufs et les volailles ont augmenté de 50 % en décembre d'après les chiffres de la Banque centrale iranienne), de corruption et de chômage.

Un budget d'austérité

Ce budget prévoyait notamment une hausse de 50 % du prix de l'essence, la fin des primes en liquide pour les produits de première nécessité, la privatisation des écoles publiques ainsi qu'une augmentation de 39 % du budget militaire (qui a subi une hausse de 80 % depuis le premier mandat de Rohani).

Les sanctions économiques mises en place depuis 1995 par les puissances impérialistes et renforcées en 2010 et 2011 par les Etats-Unis (présidence Obama), ont paupérisé une grande partie de la population iranienne alors que la rente pétrolière continuait (et continue) d'enrichir la bourgeoisie nationale, et notamment son corps religieux (institutions religieuses dont celle du Guide suprême et des pasdarans⁶) et coûteuses interventions les militaires dans la région (Liban, Irak, Syrie, Yémen...). La mise en œuvre, par le de gouvernement, politiques désinflation, qui compriment les salaires, déjà bas, a touché très durement les ouvriers et les fonctionnaires et c'est dans ce contexte d'austérité salariale que les annonces d'un budget « d'ajustement » ont mis le feu aux poudres.

Alignement du régime sur le FMI

La levée des sanctions économiques, censée améliorer le quotidien de la population, n'a eu que peu d'effet. Surtout, ces sanctions n'ont pas été (partiellement) levées pour rien. Ce qui est à l'œuvre ici, comme en Europe ou en Amérique Latine,

nationale sur les demandes du FMI. Un rapport⁷ très explicite analyse les projections du FMI relatives aux dépenses publiques pour 181 pays, montre par exemple que la suppression des aides minimum, c'est-à-dire la programmes de « cash transferts8 » (pour « recapitaliser » les banques), la réduction des dépenses publiques et l'augmentation de la TVA font partie du package des mesures « d'ajustement » pour l'Iran. L'annonce du budget de Rohani s'aligne exactement et en tout point sur les diktats du FMI, outil financier du capitalisme mondial.

La base sociale de la contestation

D'après Farhad le sociologue Khosrokhavar « la révolte est beaucoup plus celle des "va-nu-pieds" que des classes movennes : elle témoigne de la misère, de la baisse du niveau de vie dans une société où la rente pétrolière enrichit indûment, et par la corruption, les élites du régime »9. On peut constater que ce sont les régions ouvrières du Kurdistan iranien qui ont mené la contestation. Ce mouvement a été nourri par les très nombreuses grèves sectorielles de ces dernières années (chauffeurs de bus de Téhéran, secteur de l'automobile, enseignants, ouvriers du textile) et la propagation contestation de la l'ensemble du pays montre que la base sociale s'est élargie : d'abord ieunesse très présente dans manifestations car comme l'explique l'universitaire Firouze Nahandi : « Le taux de chômage des jeunes, souvent très

diplômés, se situe entre 30 % et 50 % »¹⁰, mais aussi à la « classe moyenne », première victime des faillites bancaires de 2016 et 2017 qui a perdu son épargne.

En Iran, comme en Grèce et sur tous les continents, le capitalisme mondial avec le relai des bourgeoisies nationales mettent les peuples à genoux. Les mouvements de cette fin d'année en Iran sur fond de crise économique et « d'ajustements structurels » expriment la révolte des opprimés qui se prennent en main, ne comptant que sur eux-mêmes. A leur mondialisation les peuples opprimés répondent par la lutte des classes.

Julie Charmoillaux, 28 janvier 2018

http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/05/iran-que-traduisent-les-manifestations-de-ces-derniers-iours 5237961 3232.html

http://policydialogue.org/files/publications/ERE
DE AUSTERITE Ortiz Cummins.pdf

⁸ Il s'agit d'une sorte de revenu de base, payé en liquide, mis en place en 2011 pour remplacer les prix subventionnés comme ceux des carburants et des produits de bases.

⁶ Les pasdarans sont les gardiens de la Révolution islamique, un corps armé d'élite, au service du Guide suprême.

¹⁰ Ibid

Catalogne - État espagnol

La monarchie aux abois

Alors que les poursuites contre les organisateurs du référendum pour l'indépendance catalane continuent, les élections autonomes décrétées par une monarchie minée par la corruption politique ont ratifié la détermination du peuple catalan à rompre avec l'état hérité du franquisme. La mobilisation des masses se heurte néanmoins aux manœuvres des directions bureaucratiques inféodées à cet état.

21 décembre : déroute électorale de la monarchie en Catalogne

Réalisées sous l'épée de Damoclès du décret royal, mettant sous sa tutelle la Communauté autonome catalane en vertu de l'article 155 de la Constitution, ces élections constituent un véritable camouflet pour le gouvernement Mariano Rajoy. Tenues sous le chantage de nouvelles poursuites contre indépendantistes et de menaces de fermetures d'entreprises, elles n'ont pas empêché la mobilisation du peuple catalan, qui s'est traduite par un vote, de nouveau majoritaire, pour la république : 2 062 938 voix sont allées indépendantistes - 47,53%, 70 députés plus que pour le référendum du 1er octobre. C'est le Partido Popular (PP) -4,24%, 4 députés - qui a fait les frais de ce scrutin au profit de Ciudadanos (C's), son concurrent monarchiste. Le Partit dels Socialistes de Catalunya (PSC/PSOE) -13,87%, 17 députés - a confirmé sa crise, payant ainsi sa fidélité à la monarchie. Catalunya en Comú/Unidos Podemos (UP) - 7,45%, passant de 11 à 8 députés a obtenu, en raison de sa campagne diamétralement opposée à l'indépendance de la Catalogne, la portion congrue.

Manœuvres monarchiques vouées à l'échec

Toutes les manœuvres de la monarchie pour se maintenir en place sont vouées à l'échec car l'application de l'article 155 de mise sous tutelle de l'autonomie catalane a déclenché un processus de désintégration de l'Etat des autonomies mettant à nu son rôle de dernier rempart d'un État prison des peuples.

Tous les appareils politiques et syndicaux (PSC/PSOE, UP, UGT-CCOO) ont travaillé pour essayer de démobiliser la classe ouvrière, comme en octobre, intervenant pour casser la grève générale convoquée par la CGT contre la répression. Ils se retrouvent aujourd'hui dans l'incapacité de stopper ce mouvement imparable de rupture avec la

monarchie. Quelle que soit l'issue momentanée que ces manœuvres produisent, elles ne pourront qu'accroître la volonté des masses de se défaire de leur joug.

« La crise en Catalogne paralyse les institutions » El País

Carles Puigdemont a été contraint à l'exil en Belgique sous peine d'emprisonnement, son vice-président Oriol Junqueras et les dirigeants de l'ANC et Omnium, Jordi Sánchez et Jordi Cuixart sont aujourd'hui incarcérés.

Les tentatives de M. Rajoy, Pedro Sánchez (PSOE) et Albert Rivera (C's) pour empêcher l'investiture du président de la Généralitat, sont destinées à éviter que le tribunal constitutionnel se prononce contre son investiture à distance mais aussi qu'il soit nommé comme président par le roi Felipe VI, qui devrait alors le destituer aussitôt.

Elles ont été déjouées par mobilisations des masses, celles des travailleurs et de la jeunesse. . C'est pourquoi le Tribunal suprême espagnol a retiré le mandat d'arrêt européen du ministère public, priorisant l'empêchement de cette investiture plutôt que de procéder à la détention du président en exil. Selon le juge du Tribunal suprême, Pablo Llarena, M. Puigdemont rechercherait à être détenu maintenant. Mais il reconnait que « la situation politique le force à ajourner le mandat d'arrêt jusqu'à un moment - non nécessairement lointain où l'ordre constitutionnel ne sera pas mis en péril par une détention inopportune ».

en péril par une détention inopportune ». Tous ces atermoiements ne font que souligner l'inexistence de l'indépendance judiciaire et l'extrême faiblesse de l'État espagnol devant la mobilisation du peuple catalan. C'est pourquoi il a besoin de la complicité de l'UE qui soutient ce régime déliquescent à bout de bras : le roi Felipe VI a récompensé l'UE avec le prix de la concorde décerné par la Principauté des Asturies et l'a remis au trio Jean-Claude

Juncker, Antonio Tajani et Donald Tusk, en guise de remerciement.

Comme le remarque le journal El País : « la crise en Catalogne et les dérives des partis paralyse le fonctionnement des institutions empêchant la promulgation de lois essentielles pour l'État espagnol. La concurrence entre le PP et C's et la débâcle du PSOE et Podemos rendent la gouvernance impossible ».

Non, la Constitution de 1978 n'est pas réformable. Le droit du peuple catalan à disposer librement de lui-même ne peut être accompli que par l'abolition de la monarchie héritière de Francisco Franco, l'obstacle principal et incontournable à abattre pour qu'existent des relations libres et véritables avec les autres peuples de l'État espagnol.

À bas la monarchie ! Républiques ! Union des républiques libres de la péninsule ibérique !

Domingo Blaya, 31 janvier 2018

Palestine : du sang palestinien sur les mains de Trump

Trump, utilisant une loi étasunienne de 1995, a répondu aux aspirations des sionistes du gouvernement Netanyahou, en reconnaissant Jérusalem comme capitale de l'État d'Israël. L'annonce de Trump a ouvert une nouvelle phase dans la politique d'apartheid que mènent les sionistes. Fort de cette reconnaissance, Netanyahou et ses troupes d'occupation accentuent la répression contre le peuple palestinien et, dans le même temps, font la chasse aux réfugiés venant du continent africain.

Trump a utilisé la loi du 23 octobre 1995 votée par le Congrès étasunien qui affirme que «Jérusalem doit être reconnue comme capitale d'Israël ». Israël a reçu en grande pompe l'ancien conseiller et toujours ami de Trump, Steve Banon, qui se présente comme chrétien sioniste.. Les sionistes de tous poils, en Israël ou ailleurs se sont réjouis de cette décision. Le gouvernement sioniste n'a pas tardé à profiter de ce soutien pour franchir des pas supplémentaires dans la répression contre le peuple palestinien. Trump a plus que jamais besoin d'avoir Israël comme partenaire infaillible dans le Moyen-Orient et, pour ce faire, il va maintenir son soutien à la politique d'apartheid de l'État sioniste au détriment du peuple palestinien.

L'État sioniste et le gouvernement Trump unissent ainsi leurs efforts pour détruire le peuple palestinien.

Répression

L'annonce de Trump a ouvert une politique phase dans la d'apartheid que mènent les sionistes. Le centre de documentation Hurriyat dénonce plus de 2 096 attaques en Cisjordanie contre les Palestiniens pendant le mois de décembre 2017. Les colons ont perpétré 62 attaques dont 24 sur la seule ville Al-Agra. Ces affrontements ont fait 4 159 blessés et ont suscité l'arrestation de 814 Palestiniens. Au cours du mois de décembre. plusieurs dizaines Palestiniens ont succombé sous les balles des forces d'occupation. Quatorze enfants de moins de 18 ans ont été assassinés par les forces sionistes.

Briser la jeunesse palestinienne

Depuis le 19 décembre 2017, Ahed Tamimi, militante palestinienne de 16 ans, est emprisonnée en Israël; elle fait face à douze chefs d'accusation. Cette adolescente a été arrêtée après avoir giflé et bousculé un soldat israélien, en marge d'une manifestation contre la décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël.

Ahed a été privée de liberté sous caution et risque sept années de prison car un juge de la cour militaire israélienne a déclaré qu'elle était dangereuse et que le poids de ses délits « ne permet pas une alternative à l'emprisonnement ». Sa mère et elle ont subi des interrogatoires musclés comme savent le faire les chiens de garde du sionisme. Ahed, sa mère Nariman et la famille Tamimi sont la cible forces d'occupation pour leur résistance anticoloniale dans le village palestinien de Nabi Saleh. Ce village combat depuis longtemps contre la confiscation de leurs terres par la colonie sioniste et illégale de Halamish. Ahed fait partie des 360 enfants emprisonnés dans les geôles israéliennes. Ces enfants sont soumis à la torture, à l'isolement, au refus d'accès à leurs familles ou à des avocats. Ces enfants font partie des 6 200 prisonniers politiques palestiniens dans les prisons sionistes. Cette répression sans limite s'est renforcée, ces violations ont empiré depuis la décision de Trump qui, par là-même, ouvre la porte à une intensification des opérations militaires.

En Israël comme en Europe : la chasse aux réfugiés

L'objectif de Netanyahou est clair : « il faut les faire partir ». Ceux qui doivent partir sont des réfugiés soudanais ou érythréens qui ont fui les massacres dans leurs pays d'origine. Israël a annoncé, le 3 janvier, le lancement d'un programme destiné à imposer à près de 40 000 réfugiés en situation irrégulière de choisir entre leur expulsion ou leur incarcération. Fin mars est la date butoir : après, ils seront emprisonnés pour une durée Selon indéterminée Human Rights Watch: « les détenus sont retenus sans objet légal et sans limitation de durée en vertu d'une politique globale de détention à l'immigration. Les autorités israéliennes ne sont pas en mesure de justifier individuellement les décisions de détention, et il n'existe aucune démarche efficace permettant de les contester ». Comme leurs demandes d'asile sont constamment refusées, les alternatives qui s'offrent à eux sont exécrables : ils doivent choisir entre subir une détention à perpétuité en Israël ou revenir dans leur pays à leur risque et péril. Cette politique n'est pas sans un relent de racisme pour les réfugiés africains; Netanyahou, en août dernier, dans un quartier du sud de Tel-Aviv, où résident de nombreux réfugiés, s'était engagé à rendre ce secteur aux « citoyens israéliens ».

Libération immédiate d'Ahed Tamimi et de tous les prisonniers.

Bas les pattes devant le peuple palestinien.

Francis Charpentier, 2 février 2018

Dossier du mois

La formation professionnelle en miettes - Première partie

La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert de « formation tout au long de la vie », c'est-à-dire, en clair, « la précarité tout au long de la vie » mais pavée des meilleures intentions du monde qui viennent illustrer les concepts de flexicurité ou flexisécurité, de pure novlangue. Le « must » étant le concept de « sécurité sociale professionnelle ». Première explication.

Lorsqu'un jeune chômeur est reçu à Pôle emploi, il s'entend dire: « c'est fini, le temps où on restait dans une entreprise 10 ou 20 ans. Maintenant, il faut se dire qu'on va y rester 2 ou 3 ans. On ne fait plus carrière dans une entreprise ». Autrefois, il était déconseillé d'avoir un CV attestant de changements fréquents d'emploi, c'était signe d'instabilité voire d'inaptitude mais de nos jours, un CV « long comme le bras » semble être « porteur ». Signe des temps. Autre signe des temps : les travailleurs sont de moins en moins affectés à un « poste de travail » ou un emploi et de plus en plus à des « missions ». C'est dans cette trame que s'inscrit le principe de la « formation tout au long de la vie » reposant sur des « droits individuels »... A la faveur des employeurs.

Des comptes à dormir debout

Jusque dans les années 80, les choses étaient simples: la formation professionnelle était dispensée à l'école, voire dans des centres d'apprentissages concurrents pour la plupart de l'Éducation nationale, ou encore dans le cadre de la Formation Professionnelle pour Adultes. Toutes ces formations débouchaient sur un diplôme national reconnu le plus souvent dans les conventions collectives. Il existait dans les grandes entreprises des séquences de formation permettant en général de s'aligner sur les évolutions technologiques (automatismes, informatisés). Depuis 1970, il existait un droit collectif au congé individuel de formation permettant d'acquérir une qualification supérieure ou de changer de métier.

En 2003, à la suite d'un accord interprofessionnel, surgit un premier compte appelé « Droit Individuel à la Formation » (DIF), qui deviendra ensuite en janvier 2015, le « Compte Personnel Formation » (CPF) qui, avec la loi El Khomri, sera intégré dans le CPA. Pour nombre de salariés qui, a priori, n'y voient pas malice et qui ne ressentent pas nécessairement le besoin de se former

pour se former, tous ces dispositifs sont des « usines à gaz ».

Le droit du patron de nous former

Le DIF reposait sur une première ambiguïté : les heures du DIF sont-elles dédiées au perfectionnement « individuel » du salarié ou à l'évolution du poste du travail qu'il occupe ?

Le 7 décembre 2015, la CGT communiquait : « L'expérience du DIF (droit individuel à la formation) a été exemplaire de ce point de vue. Seuls les entreprises ou branches dans lesquelles la CGT avait gagné un rapport de force conséquent ont pu rendre ce droit effectif. » ¹¹. Autant dire que dans les PME et bien des entreprises sous-traitantes, le DIF est resté « virtuel ».

Le principe : chaque salarié se constitue tous les ans un capital de temps pour suivre des formations indemnisées durant ou en dehors de son temps de travail. Et, comme la vie est belle, ce capital acquis est « transférable » d'une entreprise à l'autre.

Le principe du DIF a été développé avec le CPF. D'un capital annuel de 120 heures, on passe à 150 heures, à raison de 24 heures acquises par an durant les cinq premières années, puis 12 heures par an durant deux années et demi. Libre aux patrons d'en accorder davantage. Pourvu qu'ils y trouvent leur intérêt.

« Avant, avec le DIF, vous pouviez choisir la formation que vous vouliez sous réserve d'obtenir l'accord de l'employeur. Désormais, il vous faudra forcément soit opter pour une validation des acquis de l'expérience (VAE) ; soit choisir parmi une liste de formations qualifiantes ou certifiantes. »

Avec le CPF: « Si vous effectuez une formation hors temps de travail, vous n'avez pas besoin de demander

d'autorisation à votre employeur, mais vous ne pouvez pas prétendre à une allocation spécifique. Si vous choisissez de vous former durant votre temps de travail, il vous faut son accord sur le contenu et le calendrier »

S'agissant du « rapport de forces » évoqué plus haut par le communiqué CGT, il est forcément défavorable puisque chaque salarié « négocie » individuellement ses formations avec son employeur ou son délégué « ressources humaines » ou sa « hiérarchie de proximité », lequel l'incitera volontiers à l'orienter dans son « parcours de formation » à sa guise. Ce que dira le salarié entre quatre murs dans un entretien « formation » jouera ensuite sur son entretien « d'évaluation ». Lors de ces entretiens, le salarié ne peut être assisté d'un délégué ou d'un collègue. Secret des lieux, secret des dieux!

Formation - Intégration

Comme la vie est décidément belle, la loi El Khomri a bien fait les choses : « Depuis l'adoption de la loi Travail du 8 août 2016, un travailleur a besoin de justifier d'un an seulement d'expérience (contre trois auparavant) pour prétendre à la VAE. Cette expérience peut être le fruit d'une activité professionnelle (salariée ou non), d'une mission de bénévolat ou de volontariat, d'une activité de responsable syndical, d'un mandat électoral local ou encore d'une activité de sportif de haut niveau. » 13

L'octroi de privilèges, même petits, à des responsables syndicaux et, allons y gaiement, à des élus locaux procède de la volonté de les acheter « légalement » pour les intégrer au management des

11

https://humanite.fr/negociation-compte-personnel-dactivite-la-cgt-exige-une-veritable-securite-sociale-professionnelle

¹²

https://www.capital.fr/votre-carriere/compte-personnel-de-formation-les-regles-a-connaitre-pour-en-profiter-a-partir-de-janvier-2015-998588

https://www.capital.fr/votre-carriere/vae-comme nt-obtenir-une-validation-des-acquis-de-lexperie nce-1241855

entreprises comme « partenaires sociaux ».

Une « sécurité sociale professionnelle » : pourquoi faire ?

L'idée sociale d'une sécurité professionnelle fait l'obiet d'un très large consensus. Qui pourrait être contre? Certainement pas Jean Boissonnat qui, en 1995, fut l'inventeur de cette heureuse formule. Pour mémoire, cet expert, décédé en 2016, fut directeur de L'Expansion et Commissaire au Plan. Cette Sécu-Pro, il l'envisageait sous la forme d'un « Contrat d'activité garantissant la continuité des droits des travailleurs ». La belle affaire! Il s'agissait de sanctuariser la précarité, la « mobilité » et de donner un prolongement aux plans de licenciements, à l'explosion des CDD et autres formules précaires. Comme lui et ses pairs sont des braves hommes, toujours en quête d'équité, ils s'inquiètent de la segmentation du marché du travail, un terme technique très pratique. En 2016, le Député LR Pierre Morange chargé d'un rapport préparatoire à la loi El Khomri explique doctement : « Si les rapports publiés proposent des solutions différentes pour réformer le marché du travail, ils partent d'un constat commun, déjà dressé par les rapports de M. Jean Boissonnat et M. Alain Supiot - celui de la segmentation du marché du travail - et ont comme préoccupation principale de sécuriser les transitions professionnelles.

Traduisons: Segmentation du marché du travail: il y a d'un côté les emplois stables et de l'autre les emplois précaires. Transitions professionnelles: passer d'une entreprise à une autre, d'une profession à une autre. Il y a deux façons de surmonter cette « segmentation »: la première, c'est le CDI pour tous, contrat collectif de travail adossé aux conventions collectives de branches et leurs avenants. La seconde: la précarité « sécurisée » qui tend à substituer au contrat de travail, le contrat d'activité individuel permettant la « transition » d'une entreprise à l'autre et une reconversion permanente.

Le 25 août 2003, Marc Blondel, alors secrétaire général de FO se montrait pessimiste : « « notre modèle social est

battu en brèche et, malheureusement, je ne pense pas que les choses vont s'améliorer. Dans dix ans, les salariés seront tous des intermittents, y compris les fonctionnaires. Voilà ce qui nous pend au nez » 15. Nous n'en sommes pas encore là, mais le pli est pris. Loi El Khomri et Ordonnances Macron militent pour que ce soit la nouvelle « norme ». Il est encore temps d'inverser la vapeur.

L'harmonie de Bruxelles

Dès 2007 ; la Commission européenne a fixé le cadre de la flexisécurité, synonyme de « sécurité sociale professionnelle » :

- « souplesse et sécurisation des dispositions contractuelles (du point de vue tant des employeurs que des travailleurs des travailleurs en place comme des exclus) dans le cadre d'un droit du travail, de conventions collectives et d'une organisation du travail modernes;
- des stratégies globales d'apprentissage tout au long de la vie pour garantir une capacité d'adaptation et une aptitude à l'emploi permanentes des travailleurs, en particulier des plus vulnérables (...);
- des systèmes de sécurité sociale modernes aui fournissent une aide au revenu adéquate, encouragent l'emploi et facilitent la mobilité sur le du travail. Cela marché suppose une large gamme de protection prestations de sociale (indemnités chômage, pensions et soins de santé) permettant aux individus de concilier leur travail et leurs responsabilités privées familiales telles que la garde d'enfants. » 16

La formation tout au long de la vie est donc entièrement faite pour « garantir une faculté d'adaptation **permanente** des travailleurs ». Pour parler cru : il s'agit de passer de la précarité temporaire à la précarité « tout au long de la vie ». Jusqu'à présent, les salariés précaires, en « contrat aidé » ou en CDD aspirent à un CDI « tout au long de la vie ». Il faut

A suivre.

leur retirer cette idée de la tête, en les enfumant avec de jolies phrases, en leur faisant miroiter des « droits nouveaux » et « individuels ».

¹⁵ Le Parisien, 25 août 2003.

¹⁶ Extraits de la communication de la Commission européenne « Vers des principes communs de flexicurité : des emplois plus nombreux et de meilleure qualité en combinant flexibilité et sécurité », juin 2007.

¹⁴ Assemblée nationale. Mission d'information sur la flexisécurité à la française. Projet de rapport d'information présenté le mercredi 28 avril 2010.

Une histoire du ventre des femmes au XX^e siècle : la bataille pour la légalisation de l'avortement

Episode 3

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, aucune amélioration de la situation précédemment décrite dans laquelle sont laissées les femmes (et les hommes) ne désirant pas d'enfant ne semble se profiler à l'horizon. C'est alors qu'en 1949, une voix claire et forte va s'élever et ébranler profondément l'ordre des choses.

Le vent se lève

Cette voix c'est celle de Simone de Beauvoir. Son essai intitulé Le Deuxième Sexe17 va enfin donner une caution scientifique à la question de la condition féminine tant dénigrée depuis tous temps. Elle s'inspire en premier lieu des travaux d'Engels dans son ouvrage L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat18 (basé sur les travaux de Morgan¹⁹) où il analyse au fil du temps la structure de la famille, en reprenant l'idée selon laquelle : renversement maternel transmission des richesses en filiation maternelle, NdIr] fut la grande défaite historique du sexe féminin » pour aboutir au constat implacable que « le mariage conjugal (...) apparaît comme l'assujettissement d'un sexe par l'autre » et de conclure que « la première opposition de classe qui se manifeste l'histoire coïncide développement de l'antagonisme entre l'homme et la femme dans le mariage conjugal, et la première oppression de classe, avec l'oppression du sexe féminin par le sexe masculin ».



Simone de Beauvoir

Simone de Beauvoir, en affirmant qu' « On

ne naît pas femme : on le devient »²⁰ et s'appuyant sur les articles scientifiques les plus récents (Malinowsky²¹, Lévi-Strauss²² ...) met ainsi en exergue la question de la condition féminine dans sa globalité dans un rigoureux et très complet exposé qui en brosse autant les données biologiques, psychanalytiques, historiques, et celles des mythes que le contexte économique et sociétal, ce qui lui permet d'en venir à la nécessité d'une libération des femmes passant notamment et essentiellement par leur indépendance en contrôlant les naissances et en favorisant leur accès au monde du travail.

La montée en puissance des partisans du « Birth Control » (contrôle des naissances)

S'il ne traite pas à proprement parler de la question de l'avortement, cet ouvrage va incontestablement permettre de prouver à toute la société qu'une évolution des mœurs est nécessaire, et va faire prendre conscience collectivement que cette situation intolérable ne peut perdurer.

Les partisans du « Birth Control » , qui trouvent de plus en plus d'audience dans la France de l'après-guerre, vont s'efforcer de démontrer que le développement de la contraception est une façon de lutter

contre le développement de l'avortement criminel. Même s'il existait déjà quelques médecins

Même s'il existait déjà quelques médecins en France prônant le contrôle des naissances en s'étant inspirés de ce qui était en place en Angleterre et aux États-Unis, la pression de l'opinion publique donne un élan certain à sa mise en place.

C'est ainsi que le Dr Lagroua-Weil-Hallé²³, après une visite à la clinique de Birth control créée par M.H. Sanger²⁴ à New York, et devant les conséquences dramatiques des avortements constatés dans sa pratique de gynécologue, fait paraître en 1953 un premier article²⁵ pour sensibiliser le corps médical. Elle y présente le contrôle des naissances comme un moyen de prévention des avortements.



Marie-Andre Lagroua Weill-Hallé

En 1955 se crée autour du Dr Lagroua-Weil-Hallé, d'Evelyne Sullerot²⁶, d'Anne Marie Dourlen Rollier²⁷ le mouvement « La Maternité heureuse » qui débouche sur la création d'une association en mars 1956. En 1958, le mouvement s'affilie à l' « International Planned Parenhood Federation » (IPPF). En 1960, « La Maternité heureuse » devient « Mouvement Français pour le Planning familial » (MFPF). Le 10 juin 1961, des militants grenoblois de l'association créent le premier centre français de Planning familial.

Quand les journalistes s'en

²⁰ Première phrase du second tome de l'essai de Simone de Beauvoir, il est intéressant de citer la suite : « On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. »

²¹ **Bronisław Kasper Malinowski** (Clan Jastrzebiec), (1884-1942) est un anthropologue, ethnologue et sociologue polonais. Il est célèbre pour sa formulation d'une nouvelle interprétation anthropologique, le fonctionnalisme, qui s'oppose à la fois à l'évolutionnisme et au diffusionnisme.

²² Claude Lévi-Strauss, né le 28 novembre 1908 à Bruxelles et mort le 30 octobre 2009 à Paris, est un anthropologue et ethnologue français qui a exercé une influence majeure à l'échelle internationale sur les sciences humaines et sociales dans la seconde moitié du XX° siècle. Il est l'une des figures fondatrices du structuralisme à partir des années 1950 où il développe une méthodologie propre, l'anthropologie structurale, par laquelle il a renouvelé en profondeur l'ethnologie et l'anthropologie en leur appliquant les principes holistes issus de la linguistique, de la phonologie, des mathématiques et des sciences naturelles.

¹⁷ Simone DE BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*,
 tomes I et II, éd. Gallimard, Paris, 1949.
 ¹⁸ L'Origine de la famille, de la propriété privée

et de l'État est un essai de Friedrich ENGELS publié en 1884 d'après les notes de Karl MARX sur les études anthropologiques des sociétés archaïques de Lewis Henry MORGAN.

¹⁹ Lewis Henry Morgan, est un anthropologue américain qui fut le premier à mettre en place une étude des systèmes de la parenté, qui est un domaine élémentaire de l'anthropologie sociale et culturelle contemporaine. Il vécut parmi les Indiens iroquois et observa leur vie sociale et culturelle, faisant de sa propre expérience le matériau brut de sa réflexion.

mêlent...

En octobre 1955, le journal Libération confie à Jacques Derogy²⁸ une grande enquête sur la question de l'avortement. Parus du 13 au 26 octobre 1955, les articles de Derogy préconisent un changement d'orientation dans la loi comme dans les mœurs. En 1956, il compile ses articles dans un ouvrage qu'il intitule, de façon volontairement provocatrice, Des enfants malgré nous²⁹. Il insiste sur l'absolue nécessité de la contraception pour éviter le recours à l'avortement car selon lui l'utilisation de moyens anticonceptionnels ne vise pas à restreindre les naissances mais à les rendre « heureuses ».

La parole va désormais se libérer et permettre à Marcelle Auclair³⁰, journaliste du journal Marie-Claire, de publier Le Livre noir de l'avortement³¹, en 1962, où elle dénonce le « silence de mort » qui pèse sur l'avortement. Ce livre rassemble plusieurs centaines de témoignages suite à une enquête qu'elle lance dans Marie-Claire au mois de novembre 1960 en appelant ses lectrices à « constituer le dossier interdit » de l'avortement, sans porter aucun jugement. C'est la première fois qu'un ouvrage donne ainsi la parole aux femmes, de façon simple et dépassionnée.

Même s'il n'a pas eu le retentissement attendu, et alors que tout le monde semble s'accorder sur la nécessaire prévention de la grossesse par la contraception, c'est après la sortie de ce livre que le débat sur la légalisation de l'avortement va enfin pouvoir s'ouvrir...

> Marie Gouze, 28 janvier 2018

11

²⁸ **Jacques Derogy**, de son vrai nom **Jacques** Julien Weitzmann, (1925 - 1997) est un journaliste français, pionnier du journalisme d'investigation

²⁹ Jacques DEROGY, Des enfants malgré nous, Ed. de Minuit, Paris, 1956

³⁰ Marcelle Auclair, (1899 - 1983), est une femme de lettres française, cofondatrice du magazine *Marie Claire* avec Jean Prouvost. ³¹ Marcelle AUCLAIR, *Le Livre noir de*

l'avortement, Fayard, Paris, 1962.

Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains à « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée apporte l'orage ». L'histoire contemporaine a maintes fois montré que le capitalisme ne peut être réformé, humanisé ou « dépassé ». Elle a démontré que ses crises ne peuvent pas être surmontées et qu'on ne peut en attendre aucun progrès social. Il est donc nécessaire de s'organiser librement contre ce système destructeur.

Les progrès sociaux ont été arrachés par la lutte, lorsque les classes dirigeantes étaient menacées de tout perdre, dans l'espoir de les reprendre le plus vite possible. C'est ce que visent toutes les « réformes » que nous connaissons. Chaque sacrifice qui nous est imposé prépare un sacrifice plus grand. Chaque « réforme » qui s'applique prépare une « réforme » plus terrible.

Arracher les richesses aux capitalistes et aux banquiers

Dans le même temps, les richesses sont appropriées par un nombre de « riches » toujours plus réduit, tandis que la pauvreté, la misère et la faim frappent un nombre toujours plus grand d'êtres humains. De nombreux contestataires prodiguent alors une « autre répartition des richesses », une « redistribution » ou un « partage des profits » et de « la valeur ajoutée », ce qui revient au même. La richesse est produite par la force de travail des femmes et des hommes et appropriée par ceux qui sont propriétaires des moyens de production. Il n'y a donc rien à « répartir » en fait. Si on a en vue la satisfaction des besoins des travailleurs et des peuples, il faut arracher aux capitalistes, aux banquiers et aux États ces richesses, par la lutte des classes et lutter pour briser les États qui ne sont rien d'autres que des instruments de la domination des classes possédantes et des machines de guerre.

Pour la satisfaction des besoins, pour une politique ouvrière

Le mode de production capitaliste, par sa nature même (production en vue du profit et de la conquête des « marchés »), interdit de mettre la production et la distribution au service de la satisfaction des besoins humains et sociaux, à commencer par les besoins les plus immédiats, les besoins pratiques.

Nous, La Commune, militons en France pour une politique ouvrière au service de

la population et des besoins sociaux, une politique qui commence par la satisfaction des revendications essentielles, au compte desquelles : « un vrai salaire, un vrai travail, un vrai logement » pour toutes et tous, des embauches, des embauches et encore des embauches ! La transformation de tous les CDD et emplois précaires en CDI ! Le retour à la Sécurité sociale « Modèle 45 » ! Le droit aux études pour la jeunesse dans le métier de son choix, etc. Tout comme nous militons pour en finir avec la Ve République et ses institutions antidémocratiques : Sénat, Présidence de la République.

Nous, La Commune, plaçons notre confiance dans la capacité de révolte et de lutte des ouvriers, des jeunes et des opprimés, dans leur volonté de ne plus vivre ainsi, de ne plus supporter les attaques contre leur droit de vivre, de travailler, de se soigner et de s'instruire.

Vers le socialisme des travailleurs du monde entier

Notre politique se dirige vers le socialisme des travailleurs du monde entier.

Notre politique est internationaliste. Notre internationalisme implique la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la solidarité avec tous les peuples opprimés que le capitalisme veut écraser et, en particulier, le peuple palestinien. La défense du droit des peuples opprimés s'inscrit pleinement dans la perspective de la fraternité internationale des travailleurs vers les États Unis socialistes d'Europe et du monde entier. Elle rejette donc tous les carcans celui de la CEI sous la botte de Poutine, ou celui de l'Union européenne sous la botte d'un cartel de chefs d'État et de commissaires liés aux trusts et aux banques.

Pour la réorganisation du mouvement ouvrier, pour la démocratie ouvrière

Notre politique s'inscrit tout autant dans la voie de de la réorganisation de tout le mouvement ouvrier selon le principe de la démocratie ouvrière (celle des délégués, élus sur un mandat, révocables à tout moment par la base) et selon le principe du syndicalisme libre de revendication et d'action collective (par la négociation quand c'est possible, par la grève quand c'est nécessaire). Notre politique se base sur le principe premier du mouvement ouvrier international : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

C'est le sens du manifeste que nous préparons, il sera notre premier guide du militant dans la voie du combat pour tous les exploités et les opprimés, pour en finir avec les guerres, la misère, l'exploitation et l'oppression.

Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des dépenses », les gouvernements capitalistes successifs ont créé les conditions qui conduisent à la situation catastrophique dans laquelle les hôpitaux plongent. Une campagne nationale de défense des hôpitaux est indispensable parce que vitale.

Nous savons dans quel but opèrent les « décideurs » : ouvrir un marché de la santé, transférer le plus possible de prestations dues à la population au privé. Cela va de pair avec la volonté politique de ceux qui gouvernent de porter le coup de grâce à l'Assurance-maladie.

Résistance en bas, attentisme en haut

Ces plans se heurtent à la résistance des personnels, des médecins dont la souffrance croît de jour en jour. Cette résistance, bien souvent, s'appuie localement sur la population. Mais, il faut bien le dire, cette résistance bute sur l'attentisme des dirigeants des fédérations syndicales directement impliquées qui ne « fédèrent » pas. A se demander pourquoi ces fédérations, de concert avec les confédérations, ne lancent pas un appel à la population pour se lever tous ensemble contre cet enfer hospitalier qu'engendre la politique capitaliste de Sarkozy, Hollande hier et Macron aujourd'hui. Cet attentisme n'a aucune raison valable, du point de vue syndical.

L'enfer hospitalier

Certes, les fédérations CGT, FO, SUD ne manquent pas d'exiger très justement de façon très précise et parfois très « technique » l'abrogation Bachelot-Touraine, la suppression des GHT*. Nous partageons bien entendu cette position de fond mais elle ne saurait en aucun cas servir de paravent pour ne pas battre le fer nationalement, tous ensemble, contre ce qui découle de ces réformes et ce qui les rend applicables : suppressions d'emploi et de fermetures ou transferts de service, développement de l'ambulatoire au profit des centres de « soins de suite et de réadaptation » qui sont aux mains du heures supplémentaires payées, pénurie cruelle de matériel, refus de prendre les dispositions préventives pour parer à une épidémie de grippe aux conséquences mortelles, volonté d'appliquer le sous décret édicté Mitterrand qui permettrait de licencier des

agents de l'AP qui refuseraient leur reclassement « ailleurs ».

Des patients sacrifiés

Les patients sont tout autant sacrifiés : outre le temps d'attente parfois dangereux aux urgences faute de place et d'effectif, les séjours en SSR*, en lieu et place d'une hospitalisation jusqu'à consolidation, sont coûteux et obligent à prendre des mutuelles qui prennent cher. Le silence s'est fait sur les 21 000 morts de la grippe au cours de l'hiver 2016-2017. On entend bien sûr les bonnes âmes railler que beaucoup vont aux urgences pour de la « bobologie »... Faute de médecins de ville aux heures creuses, les médecins étant incités par ailleurs à ne plus faire de visite à domicile au nom de « la maîtrise des dépenses ». Voilà pourquoi les gens vont souvent directement aux urgences.

Les personnes handicapées, les sans-abri, les personnes âgées et les enfants sont les premières victimes de la crise des hôpitaux qui se développe. La « gestion hospitalière » du pouvoir, froidement inhumaine est tout autant le creuset des inégalités toujours plus criantes.

« Garantir la vie »

Parmi ses buts, la révolution de 1789-1793 se donnait pour but de « garantir la vie » pour qu'elle ne soit plus livrée à l'arbitraire de la charité, de la pitié ecclésiastique ou publique, au « cas par cas ». La pensée politique dominante de notre époque confine à présent au « Moyen-Âge moderne », en deçà des droits de l'Homme et des citoyens et s'en cache à peine ou pas.

Aussi, nous concevons la défense des hôpitaux, de la santé et de la Sécurité sociale. défense comme une RUPTURE avec le gouvernement capitaliste et l'ordre établi contre nous tous. Elle n'attend pas « une perspective politique » quelle qu'elle soit. Par leurs nombreuses grèves, les personnels des hôpitaux ont déjà montré la voie, celle de la lutte de classes directe ; nous pouvons inverser la vapeur.

Daniel Petri,

21 janvier 2018

SSR: Soins de suite et de réadaptation
GHT: groupement hospitalier du territoirestructure instaurée par la loi Touraine de
2015 selon le principe suivant: « Le
groupement hospitalier de territoire (...)
assure la rationalisation des modes de
gestion par une mise en commun de
fonctions ou par des transferts
d'activités entre établissements. Dans
chaque groupement, les établissements
parties élaborent un projet médical
partagé garantissant une offre de
proximité ainsi que l'accès à une offre de
référence et de recours. »32[1]
AP: assistance publique

Ar . assistance publique

32

http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0650.asp

Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron, les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent voir disparaître. Et quoi de mieux qu'une loi répressive pour donner les moyens aux forces de l'ordre de faire la chasse à celles et ceux qui ont fui les violences et la misère. A cet égard, la circulaire Macron-Collomb est la circulaire de la honte, dans la préparation d'une loi « immigration » d'ores et déjà frappée du sceau de l'infamie.

L'Europe forteresse chrétienne

Aujourd'hui, les réfugiés continuent à périr en masse au cours de périlleux voyages vers l'Europe. Ces décès sont la conséquence directe des politiques frontalières européennes, conçues pour migrations soient aussi que les dangereuses que possible. Les politiques cupides pratiquées par les nations riches dans un nord globalement de plus en plus fermé ont provoqué ces migrations. Les États-Unis et leurs alliés, en intervenant militairement dans ces régions ou en pillant les richesses des autres, ont toute la responsabilité de ce massacre sans fin. A ces assassinats s'ajoute une politique anti-musulmane stigmatisée par nombre de dirigeants européens. Pour ces nationalistes sans failles, l'idée centrale reste que l'Europe doit rester chrétienne comme l'a annoncé il y a peu Victor Orbán 33. La Hongrie, l'Autriche, la Slovaquie, la Pologne, la République Tchèque se sont joints pour refuser d'accepter des réfugiés non-chrétiens. A Varsovie, il y a peu, des milliers de manifestants sont descendus dans la rue en scandant, « Réfugiés aujourd'hui, terroristes demain! » et « Pologne libre Islam!».

Macron règle son pas sur celui d'Orbán

Dans notre douce « démocratie » les choses ne sont guère différentes. Pendant l'été, le gouvernement de Macron a décidé d'ajouter à un appareil déjà répressif, la fermeture discriminatoire des frontières de la France. Les migrants et leurs familles qui tentent de passer la frontière dans la région de Vintimille sont systématiquement refoulés sans moindre possibilité de déposer une éventuelle demande d'asile et ce, au mépris des règlements internationaux. A Paris, malgré l'ouverture du Centre de premier accueil Porte de la Chapelle, la Préfecture de Paris a mis en place des mesures répressives à l'égard de ceux qui n'arrivent pas à être admis, faute de place.

Evacuations policières des trottoirs et lieux de vie précaires, destruction des quelques effets rassemblés par les réfugiés, situation sanitaire précaire afin de créer la peur chez ces migrants. L'hiver dernier, après la destruction et l'évacuation du camp de Calais, l'Etat a fini par abriter tant bien que mal 8 000 migrants dispersés les Centres d'Accueil d'Orientation ; toutefois une partie d'entre eux sont revenus, adultes et mineurs ne trouvant dans les CAO aucune réponse à leur situation, si ce n'est pour nombre d'entre eux l'expulsion du territoire. A ce jour, il y a près de 800 réfugiés de nouveau à Calais. La situation est critique puisque la politique mise en place par l'État consiste à créer l'insécurité chez les migrants. Pour ce faire, plus de 1 000 flics sont sur place: harcèlement quotidien, destruction des camps précaires dans les bois, suppression des points d'eau et pressions sur les associations qui viennent en aide aux réfugiés. Et face aux derniers événements douloureux, le sinistre Collomb envoie des renforts de CRS. Collomb s'est déjà fait la main à Lyon en chassant des squares des familles de réfugiés albanais et en évacuant les squats de Roms.

Légaliser la traque

Le gouvernement Macron veut mettre en place une loi sur l'asile et l'immigration. Ce projet constitue un durcissement sans précédent depuis la seconde querre mondiale. « C'est une succession de dispositifs particulièrement répressifs, qui vont à l'encontre du discours humaniste et ouvert du Président de la République », dénonce Malik Salemkour, président de la Ligue des Droits de l'Homme. Parmi ces mesures, on retrouve l'allongement de la durée de rétention de 45 jours à 90 ; le durcissement des procédures démarche de demande d'asile (au lieu de 120 jours pour faire sa demande à l'OFPRA, le délai ne sera plus que de 90 jours, quand on sait qu'il faut 30 jours pour accéder à un rendez-vous); le tri des migrants dans les centres d'hébergement au mépris du principe inconditionnel de

l'accueil; leur durée de rétention, c'est-à-dire d'internement peut durer jusqu'à 105 jours. Ce dispositif viendra renforcer les accords de Dublin qui spécifient que les réfugiés ayant laissé leurs empreintes en Grèce ou en Italie peuvent y être expulsés. Ce dispositif viendra tout autant renforcer Les accords sordides du Touquet situant la frontière avec le Royaume-Uni à Calais.

Ouverture de toutes les frontières.

Régularisation de tous les sans-papiers.

Fermeture des camps de rétention.

Respect de la Convention de Genève de 1951.

Francis Charpentier, 29/01/2018

³³ Premier ministre ultra-réactionnaire et xénophobe hongrois depuis 2010.

Marxisme économie – 2

Retour sur quelques idées reçues

Nous poursuivons ici notre exposé sur l'économie et le marxisme. L'économie, comme nous l'avons précédemment montré, est basée sur le travail humain. Le travail est, initialement, la production de nos moyens d'existence. En se perfectionnant, il devient production de richesses. Cette production de richesses commence elle-même par la fabrication de marchandises en vue de l'échange. Puis cette production se généralise et viennent se poser les questions qui peuplent la vie que nous menons : salaires, prix et profits.

Pour comprendre la question des salaires, des prix et des profits, il nous faut vaincre des idées reçues et sans cesse rebrassées par les classes dirigeantes qui font de leur mieux pour cacher les rapports sociaux qui nous gouvernent.

Voilà ce que celles-ci nous chantent dès le berceau :

« Le salaire, c'est le prix du travail effectué par les salariés

Les prix sont fixés selon le jeu de l'offre et de la demande

Les profits sont le résultat d'un prix de vente supérieur aux coûts de production du produit fabriqué et distribué par l'entreprise. »

« En plus, on vous paye! »

Les capitalistes, c'est-à-dire ceux qui détiennent les moyens de production, ne se présentent pas comme des gens qui exploitent les travailleurs : en échange de leur travail, ils leur versent un salaire. Il arrive que des salariés s'entendent dire de leurs « managers » : « non seulement, on vous donne du travail, mais, en plus, on vous paye ». Il est vrai que les esclaves d'antan n'étaient pas payés. Et que nos jours, l'esclavage à l'état pur existe toujours et se développe de plus en plus. En Allemagne, le mot qui désigne le patron, c'est « arbeitgeber », littéralement celui qui « donne du travail ».

La « bonne marche des entreprises »

On nous enseigne régulièrement que les capitalistes vendent les produits du travail salarié à un prix supérieur aux frais de production, pour en dégager un profit. Ce profit va permettre d'une part de rémunérer le travail de direction et d'inspection de l'usine et de faire de nouveaux investissements, dans de nouvelles machines par exemple, dans un mobilier plus moderne. Tout ça pour dire que les profits sont indispensables à la bonne marche de toute entreprise. En gros, lorsque la demande sera forte, le

patron pourra augmenter ses prix, dans le cas contraire, lorsque la demande fléchira, l'entrepreneur devra brader les objets qu'il vend et sera, qui sait, contraint à la faillite, faute d'avoir su se reconvertir, d'avoir su moderniser son appareil productif et susciter une nouvelle demande par une nouvelle présentation de ses produits, une nouvelle gamme.

« Coût du travail » et profits

Pourtant ces mêmes capitalistes invoquent la nécessité de réduire les coûts salariaux pour faire des bénéfices afin d'investir, ils revendiquent une flexibilité plus grande du travail pour augmenter la productivité de l'usine.

Ce faisant, ils reconnaissent implicitement au moins qu'il y a un rapport entre salaires et profits, puisqu'ils entendent augmenter les profits au détriment des salaires, en bloquant les salaires ou en réduisant le nombre de salariés à charge de travail égale.

La masse des salaires représente un coût qui vient amputer les profits et qu'il convient donc de réduire le plus possible.

Ce sont les mêmes capitalistes qui parlent de la nécessité de réduire les coûts du travail pour être compétitif, c'est-à-dire être en mesure de proposer des prix « défiant toute concurrence » sans rogner sur les profits qui sont vitaux pour les entreprises.

Et enfin, à l'échelle de la société, lorsqu'il s'agit d'évaluer le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays, c'est-à-dire l'ensemble des richesses produites en un an à l'intérieur du pays, il est question de la répartition entre salaires et profits, en pourcentage.

Les économistes capitalistes finiront par dire que salaires et profits sont les deux éléments de la même valeur ajoutée.

Les salariés ne sont pas des mendiants

Surgissent alors les chantres de la répartition équitable des richesses, du « partage des profits ». Voilà qui est très charitable. Ils nous disent : les profits ont augmenté au détriment des salaires et des emplois et il faudrait rééquilibrer tout cela. Les capitalistes répondront alors que sans profit, pas d'investissements possibles et sans investissements, on ne peut pas créer des emplois. En revanche, nous voulons bien « intéresser » les salariés aux bénéfices.

Or, les données d'entrées de cette discussion dans laquelle les salariés sont placés en position de mendiants sont tout simplement fausses.

Les salaires ne sont pas la rémunération du travail mais de la Force de travail des salariés. Les profits ne sont pas le résultat d'un bon marchandage des produits vendus mais d'une Plus-value issue d'un Surtravail des salariés. Ne perdons pas de vue que le capitaliste est le propriétaire des moyens de production (bâtiments, machines, outils...) et que le salarié ne possède quant à lui d'autre propriété que sa Force de travail (capacités physiques et intellectuelles). Nous expliquerons dans un prochain épisode comment cela est possible et en quoi cela est vrai...

Daniel Petri, 31/01/2018

La Commune

N° 121 (nouvelle série) N° 178 (ancienne série)

Fondateur: Pedro Carrasquedo † (directeur de publication 1992 - 2015) Rédacteur en chef: Daniel Petri

Comité de rédaction: Francis Charpentier, Daniel Petri, Wladimir Susanj, Paul Dumas, Rémi Duteil, Isabelle Foucher, Jérôme Lefaure, Julie Charmoillaux, Jenofa Serbielle, Pierre-Yves Chiron, Domingo Blaya, Ada Degert, Jean-Baptiste Carrier, Mohand Kebaïli, Alan Charpentier.

Directeur de publication :

Jean-Baptiste Carrier

Imprimerie spéciale

La Commune du prolétariat parisien, en 1871, n'a pas cessé de nourrir de ses leçons le mouvement ouvrier international. Karl Marx et Friedrich Engels seront amenés à corriger le Manifeste du Parti Communiste en précisant dans la préface de 1872 : « La Commune, notamment, a fourni la preuve que la classe ouvrière ne peut pas simplement prendre possession de la machine politique existante et la mettre en marche pour la réalisation de ses propres buts. »

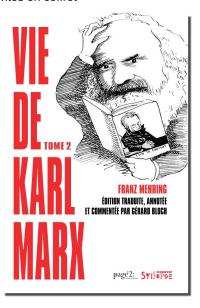
C'est ainsi que la Commune de Paris, premier gouvernement ouvrier et paysan, démontrera aux yeux du monde la capacité de la classe ouvrière à prendre en main sa propre destinée et, par là même, à lutter pour l'émancipation de l'humanité des chaînes de l'exploitation et de l'oppression capitalistes.

Notre revue s'inscrit pleinement dans cette continuité révolutionnaire, celle qui amènera Léon Trotsky à lutter pour la IV° Internationale.

SOUSCRIPTION

Franz Mehring, *Vie de Karl Marx*

Edition traduite, annotée et commentée par Gérard Bloch Editions Page 2 et Editions Syllepse, 2018 2 vol., 784 p., 752 p., présentés en coffret



Trois centenaires se font écho : la naissance de Karl Marx le 5 mai 1818, sa biographie publiée par Franz Mehring en 1918 à Leipzig, la traduction française complète, augmentée et annotée par Gérard Bloch en 2018.

Les lectrices et lecteurs francophones pourront prendre connaissance de la vie et de l'œuvre de Marx telles que les a présentées Mehring, ce « maître de la peinture sociale historique » (formule de Rosa Luxemburg), dont Gérard Bloch trace la trajectoire historique. Mais ils auront aussi la possibilité, guidés par le traducteur et commentateur, de passer du texte de Mehring aux écrits de Marx, ici restitués dans leur originalité. Et, en prenant appui sur les nombreux commentaires et ajouts de G. Bloch, de saisir la multiplicité et la complexité des luttes et débats du mouvement ouvrier et démocratique de toute une époque. Ce qui, plus d'une fois, renvoie à leur actualité.

Le coffret peut être commandé en **souscription** jusqu'à **fin février**, au prix de **40 euros** les deux volumes, frais de port compris. Envoyez votre commande avec vos coordonnées postales et la mention **«Traduction Mehring»** par courrier postal à l'adresse *May Bloch-Faure*

37, rue Louis Rolland, 92120 Montrouge, France Libellez les chèques à l'ordre de Mme Faure May

Coordonnées bancaires pour les commandes de l'étranger :

Banque Postale Centre Financier 75900 Paris Cedex 15

IBAN FR39 2004 1000 0107 4527 9S02 043

BIC: PSSTFRPPPAR